



# Municipalité de Baie-Johan-Beetz

## Rapport aux citoyennes et citoyens

À Baie-Johan-Beetz, le 16 février 2024

Bonjour,

À titre de maire de la municipalité de Baie-Johan-Beetz, il me fait plaisir de vous présenter les faits saillants du rapport financier et du rapport du vérificateur externe, tel que prévu par le Code Municipal à l'article 176.2.2.

Conformément à l'article 961.4 de la Loi 122, *Loi visant principalement à reconnaître que les municipalités sont des gouvernements de proximité et à augmenter à ce titre leur autonomie et leurs pouvoirs*, une municipalité doit publier la liste des contrats de 2 000 \$ et plus qui totalisent une dépense minimale de 25 000 \$. Voici le détail de la liste des contrats comportant une dépense de plus de 25 000 \$, de même qu'une liste de tous les contrats comportant une dépense de plus de 2 000 \$ qui ont été conclus avec un même contractant pour la Municipalité de Baie-Johan-Beetz pour 2022.

Entreprise	Objet du contrat	Montant du contrat (avant les taxes applicables)
Stantec inc.	Études préliminaires – usine d'eaux usées	79 500,00 \$
Groupe Géos inc.	Etude géotechnique – usine d'eaux usées	25 150,00 \$

Les données financières de la municipalité pour l'exercice se terminant le 31 décembre 2022 seront publiées sur internet à l'adresse suivante: [www.baiejohanbeetz.qc.ca](http://www.baiejohanbeetz.qc.ca); la version papier est aussi disponible au bureau de la municipalité. C'est la firme MNP qui a eu le mandat de réaliser un audit des états financiers et des informations financières pour l'année 2022.

Revenus	763 359 \$
Moins les revenus d'investissement	-47 067 \$
Moins les charges (nette de l'amortissement des immobilisations)	-903 288 \$
Moins le remboursement dette long terme	0 \$
Moins les activités d'investissement	-32 993 \$
<b>Déficit</b>	<b>-219 989 \$</b>

En résumé, l'année 2022 s'est terminée avec un déficit de fonctionnement à des fins fiscales de 219 989 \$. Les montants incluent notre part dans la Régie intermunicipale de gestion des matières résiduelles de l'Est de la Minganie. Le déficit important est lié aux coûts du dégel du réseau d'aqueduc qui ont totalisés plus de 350 000 \$. La municipalité n'a eu aucune aide financière du Gouvernement du Québec; ironiquement, c'est notre bonne santé financière qui en a été la cause. Nous aurons toutefois une subvention gouvernementale pour les travaux en cours du déplacement de la conduite d'amenée d'eau brute et ainsi la protéger du gel.

### Sommaire des revenus de fonctionnement : 2022 versus 2021

	2022	2021
<b>Revenus</b>		
Taxes	139 420 \$	137 467 \$
Compensation TLT	34 609 \$	35 117 \$
Transfert	84 526 \$	33 200 \$
Services rendus	41 039 \$	63 286 \$
Imposition droit	878 \$	1 430 \$
Amendes et pénalités	468 \$	664 \$
Intérêts	2 184 \$	2 057 \$
Autres revenus	460 235 \$	487 871 \$
Revenus (Incluant l'investissement)	763 359 \$	761 092 \$
<b>Revenus (Excluant l'investissement)</b>	<b>716 292 \$</b>	<b>734 562 \$</b>

### Sommaire des charges de fonctionnement : 2022 versus 2021

	2022	2021
<b>Charges</b>		
Administration générale	282 231 \$	275 469 \$
Sécurité publique	23 488 \$	11 677 \$
Transport	120 418 \$	76 051 \$
Hygiène du milieu	473 043 \$	175 416 \$
Aménagement urbanisme et développement	68 127 \$	126 116 \$
Loisirs et cultures	84 468 \$	39 790 \$
Frais de financement	3 537 \$	1 392 \$
<b>Charges (nettes de l'amortissement des immobilisations)</b>	<b>903 288 \$</b>	<b>556 069 \$</b>

Affectation (activité investissement)	-32 993 \$	-23 713 \$
Affectation (excédent de fonctionnement affecté)	0 \$	- 2 027 \$
Paiement de la dette long terme	0	0 \$
<b>Excédent (déficit) de fonctionnement de l'exercice à des fins fiscales</b>	<b>(219 989) \$</b>	<b>156 807 \$</b>

Sébastien L'Écuyer

Maire de Baie-Johan-Beetz